

AUTO ECOLE 734
100 Rue de la République
73200 Albertville
Tél. Port.: 06 48 76 79 32
Mail: contactalbertville@autoecole734.fr
Siret: 90239840300011
Agrt: E 2107300060
N° TVA Intracommunautaire: FR08902398403



CE DOCUMENT EST DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SECRETARIAT

PROGRAMME DE FORMATION A2

PROGRAMME DE FORMATION SUR PISTE:

Maitriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation :

1. Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
2. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
3. Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)
4. Adapter une position de conduite sécuritaire sur la machine – descendre de la machine en sécurité.
5. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances, monter et rétrograder les rapports de vitesse, maitriser la réalisation d'un freinage
6. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
7. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto sans et avec passager, maitriser l'utilisation de l'embrayage, maitriser les techniques d'inclinaison et réaliser un freinage d'urgence

PROGRAMME DE FORMATION EN CIRCULATION :

APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales :

8. Connaître et respecter les règles de circulation
9. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte, positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation pour adapter son allure aux situations
10. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité
11. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité, tourner à droite et à gauche, franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoires

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers :

12. Evaluer et maintenir les distances de sécurité, croiser, dépasser et être dépassé, négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
13. Communiquer avec les autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
14. Connaître les particularités des véhicules et savoir se rendre visible.
15. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide, conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
16. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files, savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
17. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites, et conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers, tels que les tunnels, les ponts...

PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique :

18. Suivre un itinéraire de façon autonome le préparer pour effectuer un voyage longue distance en autonomie.
19. Connaître les principaux facteurs de risque au guidon et les appliquer, connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir, connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule, avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette